

LPPI INVEST 3

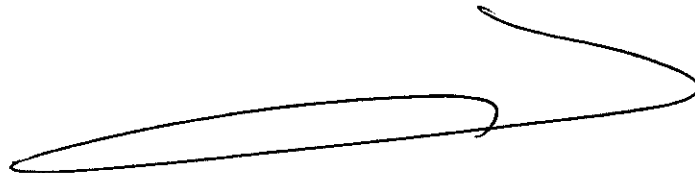
**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE**

848 534 558 RCS MONTPELLIER

COMPTES RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

CERTIFIÉ CONFORME



**LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE**



③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : <u>LPPI INVEST 3</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée *			FM	
	Production immobilisée *			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	3 545
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	700
	Salaires et traitements *			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 984
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(4 984)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	731
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	8
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	739
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	50
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	218
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	268
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	471
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(4 513)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LPPI INVEST 3		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	739	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 252	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	(4 513)	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

LPPI INVEST 3

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 161 ALLEE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE**

848 534 558 RCS MONTPELLIER

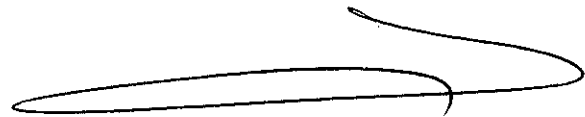
DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

TROISIÈME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de - 4 513 euros, décide de l'affecter comme suit :

Perte de l'exercice pour	- 4 513 euros
En totalité au poste « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à - 18 224 euros	- 4 513 euros



**CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE
MARC HISBERGUE**



LPPI INVEST 3

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE**

848 534 558 RCS MONTPELLIER

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

CERTIFIÉ CONFORME



**LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE**



Désignation de l'entreprise : LPPI INVEST 3 1 | 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 161 ALLEE DE LA PRAIRIE 34280 LA GRANDE-MOTTE Durée de l'exercice précédent * 0 | 9 |

Numéro SIRET * 8 4 8 5 3 4 5 5 8 0 0 0 1 2 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 2 </u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (*)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV	50	50	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	BI			
TOTAL (II)	BJ	50	BK	50		
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
	Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	739	739
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE		
Disponibilités		CF	CG			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
	TOTAL (III)	CJ	739	CK	739	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	789	IA	789		

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	739
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		LPPI INVEST 3		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500...)	DA			500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			(13 711)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			(4 513)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (III)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV			14 364
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			3 360
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			17 724
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
		IF			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EG			3 360
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EH				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SASU LPPI INVEST 3
161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2022**

SASU LPPI INVEST 3
161, Allée de la Prairie
34280 LA GRANDE MOTTE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de la société SASU LPPI INVEST 3,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU LPPI INVEST 3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en applications de l'article L.441-14 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

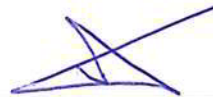
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montpellier, le 20 juin 2023



Le Commissaire aux Comptes
AXIOME AUDIT ET STRATEGIE
Steve AMAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				du 01/04/2021	
	31/12/2022				au 31/12/2021	
	(12 mois)				(09 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres Participations	50	50			50	100,00
TOTAL (I)	50	50			50	100,00
Actif circulant						
Autres créances . Autres	739	739				
TOTAL (II)	739	739				
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	789	789			50	100,00

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (09 mois)	
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 500)	500	500	1000.
Report à nouveau	-13 711	-9 260	N/S
Résultat de l'exercice	-4 513	-4 450	N/S
TOTAL(I)	-17 724	-13 211	N/S
TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Associés	14 364	7 396	N/S
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 360	5 864	N/S
Dettes fiscales et sociales			
TOTAL(IV)	17 724	13 261	N/S
TOTAL PASSIF (I à V)		50	100,00

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le		du 01/04/2021		Variation			
	31/12/2022 (12 mois)		au 31/12/2021 (09 mois)		absolue (12 / 09)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Chiffres d'Affaires Nets								
Total des produits d'exploitation (I)								
Autres achats et charges externes			3 545		3 374		171	5,07
Impôts, taxes et versements assimilés			700		665		35	5,26
Dotations aux provisions sur actif circulant			739				739	N/S
Autres charges					3		-3	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)			4 984		4 042		942	23,31
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-4 984		-4 042		-942	-23,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Produits financiers de participations			731				731	N/S
Autres intérêts et produits assimilés			8		9 251		-9 243	-99,90
Total des produits financiers (V)			739		9 251		-8 512	-92,00
Dotations financières aux amortissements et provisions			50				50	N/S
Intérêts et charges assimilées			218		9 659		-9 441	-97,73
Total des charges financières (VI)			268		9 659		-9 391	-97,22
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			471		-408		879	215,44
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-4 513		-4 450		-63	-1,41
Total des produits exceptionnels (VII)								
Total des charges exceptionnelles (VIII)								
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)								
Total des Produits (I+III+V+VII)			739		9 251		-8 512	-92,00
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			5 252		13 702		-8 450	-61,66
RÉSULTAT NET			-4 513		-4 450		-63	-1,41
			<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél : 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 09 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 0,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 513,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.


Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE


Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 50

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	50			50
TOTAL	50			50

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 50

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		50		50
TOTAL		50		50


3.2 - Etat des créances = 739

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	739	0	739
TOTAL	739	0	739

3.3 - Provisions pour dépréciation = 739

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		739			739
Comptes financiers					
Total		739			739

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE


 Commissariat aux Comptes - Audit
 215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
 Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	10,00	500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	10,00	500


4.2 - Etat des dettes = 17 724

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	14 364	-0	14 364	
Fournisseurs	3 360	3 360		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	17 724	3 360	14 364	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 360

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 360
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 360

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE


 Commissariat aux Comptes - Audit
 215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
 34965 MONTPELLIER CEDEX 2
 Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	1 599
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	1 599

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 3 360

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 360
Fourn factures non parvenues.(408100)	3 360
TOTAL	3 360

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE

Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 9 mois	31/03/2021 15 mois	31/12/2019 11 mois	31/01/2019 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) <i>Capital social</i>	500	500	500	500	
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	50	50	50	50	
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	-3 724	-4 450	-8 466	-794	
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	-3 724	-4 450	-8 466	-794	
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-4 513	-4 450	-8 466	-794	
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	-74	-89	-169	-16	
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	-90	-89	-169	-16	
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
IV - Personnel :					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



axiome

Commissariat aux Comptes - Audit
215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères	1 000		5	50		739		244 901	-165 815	

Observations complémentaires

SARL AXIOME AUDIT & STRATEGIE



Commissariat aux Comptes - Audit
 215, rue Samuel Morse, Le Triade 3
 34965 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. 04 99 54 24 60 - Fax : 04 99 54 24 61

LPPI INVEST 3

**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIÈGE SOCIAL : 161 ALLÉE DE LA PRAIRIE
34280 LA GRANDE-MOTTE**

848 534 558 RCS MONTPELLIER

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

CERTIFIÉ CONFORME



**LA PRÉSIDENTE
MARC HISBERGUE**



LPPI INVEST 3

161 ALLEE DE LA PRAIRIE

34280 LA GRANDE-MOTTE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 09 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 0,00 E.

Le résultat net comptable est une perte de 4 513,09 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/05/2023 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



ANNEXE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 50

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	50			50
TOTAL	50			50

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 50

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières		50		50
TOTAL		50		50

3.2 - Etat des créances = 739

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	739	0	739
TOTAL	739	0	739

3.3 - Provisions pour dépréciation = 739

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		739			739
Comptes financiers					
Total		739			739

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	50	10,00	500
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	50	10,00	500

4.2 - Etat des dettes = 17 724

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	14 364	-0	14 364	
Fournisseurs	3 360	3 360		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	17 724	3 360	14 364	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 3 360

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 360
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	3 360